

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VALLEIRY

PROCES-VERBAL
REUNION DU 26 NOVEMBRE 2024

PRESENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Alexandra DALLIERE, Giovanna VANDONI, Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mme Bernadette JACQUEMOUD et Mrs Claude LEPERS et Olivier MAZILLE, Membres Extérieurs.

POUVOIR : Mme Renée RICHARD à Mme Hélène ANSELME

ABSENTES : Mme Elisabeth DEAL, Conseillère Municipale, Mmes Laurence OHEIX, Celia DEGENEVE, Danielle MANIGAND, Membres Extérieurs.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Monsieur Alban MAGNIN secrétaire de séance.

1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
24 SEPTEMBRE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 24 septembre 2024 ;

Madame Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024, dont chaque membre a été destinataire.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 septembre 2024.

2° - ACCUEIL NOUVEAU MEMBRE

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, informe que pour donner suite à la démission de Madame Anick JUSTON, en date du 25 septembre 2024, un appel à candidature a été effectué pour désigner un membre issu de la société civile afin de siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

A la suite de cet appel à candidature, Monsieur Olivier MAZILLE a été nommé membre à compter du 1^{er} novembre 2024.

Les membres du Conseil d'Administration lui souhaite la bienvenue.

3° - AIDE POUR SITUATION SOCIALE PRÉCAIRE

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, expose la situation complexe de Mme Christiane LE GAL. Cette personne âgée a été expulsée de son logement social. Depuis cette expulsion, elle prend régulièrement une chambre à l'hôtel F1 de Viry afin de ne pas dormir dans la rue.

Ses faibles revenus ne lui permettent plus de faire face à ces dépenses de logement en hôtel.

Mme LE GAL est suivi par le pôle médico-social de Saint-Julien-en-Genevois. Toutefois, elle ne peut plus prétendre à un logement social en Haute-Savoie, du fait de plusieurs expulsions. Les services sociaux l'accompagnent pour une procédure de demande de mise sous curatelle et pour une demande de logement dans un autre département.

Entendu cet exposé,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une aide financière ponctuelle de 342,08 euros pour le règlement de huit nuitées à l'hôtel F1 Genève Saint-Julien-en-Genevois basé ZA Les Grands Champs du Sud 74580 VIRY ;
- DIT que cette somme sera versée directement à l'hôtel F1.

Le Conseil d'Administration souhaite également que Mme Christiane LE GAL puisse bénéficier d'un colis de Noël, distribué aux aînés de 80 ans et plus, même si elle n'a pas encore atteint cet âge.

4° - ATTRIBUTION AIDES ALIMENTAIRES AUX FAMILLES POUR NOËL 2024

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, expose que les services sociaux ont transmis la liste des familles les plus démunies domiciliées à Valleiry et suivies en 2024 par le pôle médico-social de Saint-Julien-en-Genevois. Cette aide concerne 23 familles dont 29 enfants.

Comme pour l'année 2023, elle propose au Conseil d'Administration d'attribuer à l'occasion des fêtes de Noël une aide à chacune de ces familles sous forme de bon(s) alimentaire(s) de la façon suivante :

- 80 euros par ménage ;
- plus 50 euros par enfant mineur à charge.

Entendu cet exposé, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une aide aux familles suivant la liste réceptionnée des services sociaux pour l'année 2024, sous forme de bon(s) alimentaire(s), à raison de 80 euros par ménage, plus 50 euros par enfant mineur à charge.

5° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Bilan octobre Rose :

Mme Hélène ANSELME, rapporteur, revient sur la marche organisée en partenariat avec la MJC du Vuache le 13 octobre dernier. Celle-ci a permis de récolter la somme de 550€ et l'urne déposée à l'accueil de la mairie a permis de récolter la somme de 18€.

Ces fonds sont entièrement reversés au centre de lutte contre le cancer Léon Bérard.

Bilan Repas des aînés :

Les retours après l'édition 2024 sont satisfaisants. Pour l'animation, il serait souhaitable de changer. Les aînés aimeraient un spectacle animé en intégrant leur participation.

La participation active du conseil municipal des enfants a été très appréciée.

Distribution des colis de Noël aux aînés de 80 ans et plus :

Les 130 colis sont fournis par Gamm Vert de Valleiry. Ils seront conditionnés dans des sacs.

Monsieur LEPERS se chargera de la distribution à la résidence Les Papillons d'Or. Les membres du C.C.A.S. et les élus vont se répartir la distribution.

Point local friperie :

Mme Alexandra DALLIERE explique que l'association FREE'PRIE (friperie solidaire) est à la recherche d'un local pour stocker le nombre croissant de vêtements récoltés et pour effectuer des ventes occasionnelles. Une visite d'un lieu potentiel pour établir ce local est prévu la semaine prochaine.

Prochaine réunion : mardi 11 mars 2025 à 18H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures.